



L'année en revue

Universités

L'un des points de départ du travail du Centre a consisté à recenser la capacité de recherche en politique étrangère qui existe dans les universités canadiennes. Cette recherche a été menée par 18 éminents spécialistes sous la conduite de Maureen Molot, directrice de la Norman Patterson School of International Affairs, à l'Université Carleton. Cette étude constitue le document hors-série no 1 du Centre.

L'étude a permis de déceler, dans le milieu universitaire, les points forts et les faiblesses des divers domaines de la politique étrangère (environnement, droits de l'homme, commerce, sécurité, droit, développement, etc.) et les différentes régions (États-Unis, Amérique latine, Afrique, Asie-Pacifique, etc.).

Ce qui revêt une importance particulière pour notre travail, ce sont les recommandations du rapport sur la collaboration, les liens entre les universités et les responsables de la politique, les conférences, la société civile et les occasions offertes aux jeunes.

L'étude signale que les universités et les ONG sont deux solitudes. Elle recommande que les milieux canadiens de la recherche et des universités s'attachent davantage à renforcer les réseaux entre les universités et les ONG et, à l'intérieur du milieu universitaire, entre les universitaires des diverses disciplines et régions.

L'étude dit aussi que la capacité de recherche axée sur la politique n'est pas mobilisée et exploitée efficacement par les milieux de la politique. L'absence de liens, officiels ou non, qui faciliteraient la communication et la consultation entre les milieux universitaires et de la politique est l'une des principales causes de ce problème.

Les spécialistes sont d'avis que l'on consacre trop d'argent à des conférences dans certains domaines au lieu de soutenir des projets et des recherches pertinentes pour la politique qui permettent de formuler des propositions de politique canadienne. Ils signalent en outre qu'il peut être considéré comme étonnant que la capacité de recherche du Canada sur les droits de l'homme et la société civile soit jugée plutôt faible.



5

